



**Compte rendu
du Conseil d'administration
de l'Afac-Agroforesteries
du 14 novembre 2024**

Validé lors du CA du
12-12-2024

administrateurs présents - administrateurs excusés

REGION	TITULAIRE	SUPPLEANT
Auvergne-Rhône-Alpes	Union des forêts et des haies Auvergne Rhône Alpes Délégué : Sylvie Monier	Fédération régionale des Chasseurs d'Auvergne Rhône Alpes Délégué : Camille Chevallier
Bourgogne-Franche-Comté	FNE Bourgogne-Franche-Comté Délégué : Salomé Dittiere	Fédération départementale des chasseurs du Doubs Délégué : Morgane Laithier
Bretagne	Association des Techniciens de Bassins Versants Bretons Délégué : Yann Gouez Délégué suppléant : Guillaume Masse	Association Eau et Rivières de Bretagne Mandataire titulaire : Guy Le Hénaff Mandataire suppléant : Jean Luc Pichon Délégué : Estelle Le Guern
Centre-Val de Loire	Parc naturel régional de la Brenne Mandataire : Dany Chiappero Délégué : Corentin Lecouillard	SEPANT (Société d'Études, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine) Délégué titulaire : Flore Del Rio Délégué suppléant : Damien Avril
Corse	Office du développement agricole et rural de la Corse (ODARC) Délégué : Carole Anziani	<i>siège non pourvu</i>
Grand Est	Haies Vives d'Alsace Délégué : Amélie Mandel	Parc naturel régional de Lorraine Délégué : Vincent Mangeot
Hauts-de-France	Atelier agriculture aversois Thierache Délégué : Françoise Gion	UniLaSalle Délégué : David Grandgirard
Ile-de-France	Terre et Cité Délégué : Alexia Beaujeux	Agrof'île Délégué : Antonin Mercier
Normandie	Pépinières Levavasseur Mandataire : Etienne Levavasseur	Fédération des Associations de Boisement de la Manche Mandataire : Pascal Lecaudey
Nouvelle-Aquitaine	Bocage Pays Branché Délégué : Etienne Berger	Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine Délégué : Pierre-Marie Moreau
Occitanie	Arbre et paysage d'Autan Délégué : Nathalie Hewison	Arbres et Paysages du Tarn Délégué : David Campo
Pays de la Loire	De la haie à la forêt Mandataire : Cyrille Barbé	Sylvagrange Délégué : Samuel Legrais
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Agroforesteries Provence Alpes Méditerranée Mandataire : Pierre Sauvat Délégué : Florian Carlet	AGROOF SCOP Mandataire : Fabien Liagre Délégué : Danièle Ori

COLLEGE	TITULAIRE
Collège 1 Arbre hors forêt	SCIC Mayenne Bois Energie Mandataire : Emmanuel Lelièvre
	Les planteurs volontaires Déléгатaire : Raphaëlle Mairesse
	AGROECO EXPERT Mandataire : Christophe Sotteau
Collège 2 Agriculture	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne Mandataire : Gaëtan Le Seyec
	SOLAGRO Déléгатaire : Frédéric Coulon
	CUMA de CEPVIL Mandataire : Philippe Gruau
Collège 3 Environnement – développement rural	Histoires de paysage Mandataire : Philippe Hirou
	Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor Déléгатaire : David Rolland
	L'Escuro, CPIE des Pays Creusois Déléгатaire : Stéphane Vassel

Salariés présents : Catherine Moret, Baptiste Sanson, Paule Pointereau
Salariés présents sur la partie présentation des nouveaux salariés : Fanny Duperray, Laura Wilson, Sarah Melot, Eléonore Devriese

Soit 19 sièges représentés par titulaire ou suppléants pour 22 sièges (soit plus du 1/3 des membres conformément aux statuts pour délibérer).

Réunion par webconférence Zoom de 16h30 à 18h30

Désignation d'un responsable du temps : Stéphane Vassel

SUJET	A VOIR	TYPE
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation « responsable du temps » durant le conseil d'administration – 2 mn - Validation du précédent compte-rendu de CA – 3 min - Présentation nouveaux salariés et organisation équipe – 15 mn 	Information Décision Information
Projets	<ul style="list-style-type: none"> - Retour sur la mobilisation PLF et autres actualités parlementaires – 20 mn - Renouvellement convention FNC – 20 mn - Engagement projet Cap'haies – 10 mn - Convention OFB – 20 mn 	Information Décision Décision Information
Questions diverses	5 min : Diffusion note de veille sur le Paulownia au-delà du CA Afac	

1) Validation du compte-rendu du conseil d'administration du 26 septembre 2024

Décision du conseil d'administration :

Le conseil d'administration valide le compte rendu de la réunion de conseil d'administration du 26 septembre 2024 sans demande de modification.

2) Présentation nouveaux salariés et organisation équipe

Quatre nouveaux salariés ont pris leur poste récemment à l'Afac :

- Fanny Duperray – chargée de mission communication en remplacement de Clara Picot – arrivée le 1^{er} octobre
- Sarah Melot – assistante communication en alternance en remplacement de Maya Vavasseur – arrivée le 9 septembre
- Laura Wilson – assistante en gestion et animation du Fonds pour l'Arbre en alternance en remplacement de Andréa Gobillard – arrivée le 16 septembre
- Eléonore Devriese – assistante Label haie en alternance – arrivée le 14 octobre

L'équipe est composée de 11 salariés (dont Maya Vavasseur en CDD jusqu'à fin décembre pour la communication sur la nouvelle identité) et 3 apprenties.

Une embauche aura lieu en janvier pour pouvoir le poste « formation » dans le cadre du projet Cap'haies (cf point suivant) dans le cadre d'un contrat de trois ans le temps de la convention.

TROMBINOSCOPE - Octobre 2024



Catherine MORET
Secrétaire générale et
Responsable stratégie et projets
[catherine.moret@afac-
agroforesteries.fr](mailto:catherine.moret@afac-agroforesteries.fr)
Tél : 06 75 27 67 52



Paule POINTEREAU
Responsable stratégie et projets
[paule.pointereau@afac-
agroforesteries.fr](mailto:paule.pointereau@afac-agroforesteries.fr)
Tél : 06 79 25 61 37



Baptiste SANSON
Responsable stratégie et projets
[baptiste.sanson@afac-
agroforesteries.fr](mailto:baptiste.sanson@afac-agroforesteries.fr)
Tél : 06 07 19 72 99



Maxence BELLE

Chargé de projet Label Haie
maxence.belle@afac-agroforesteries.fr
contact@labelhaie.fr
Tél : 06 48 19 76 81



Eléonore DEVRIESE

Assistante Label Haie
eleonore.devriese@afac-agroforesteries.fr



Benjamin GOURLIN

Chargé de projet accompagnement
filrière ligneuse Végétal Local
benjamin.gourlin@afac-agroforesteries.fr
Tél : 06 74 98 53 97



Isaure QUILLIEN

Chargée de programme et de
mécénat du Fonds pour l'Arbre
isaure.quillien@afac-agroforesteries.fr
Tél : 07 83 13 59 19



Laura WILSON

Assistante gestion et animation du
Fonds pour l'Arbre
laura.wilson@afac-agroforesteries.fr



Pierre-Yves LE BOT

Chargé de gestion administrative, financière et
d'aide
au pilotage opérationnel
pierre-yves.lebot@afac-agroforesteries.fr



Lauranne PILLE

Géomaticienne, programmatrice
gestionnaire base de données
lauranne.pille@afac-agroforesteries.fr
Tél : 06 72 07 45 48



Benjamin MARTIN

Géomaticien, programmeur
gestionnaire base de données
benjamin.martin@afac-agroforesteries.fr
Tél : 07 83 35 86 70



Fanny DUPERRAY

Chargée de communication
fanny.duperray@afac-agroforesteries.fr
Tél : 07 78 10 05 64



Maya VAVASSEUR

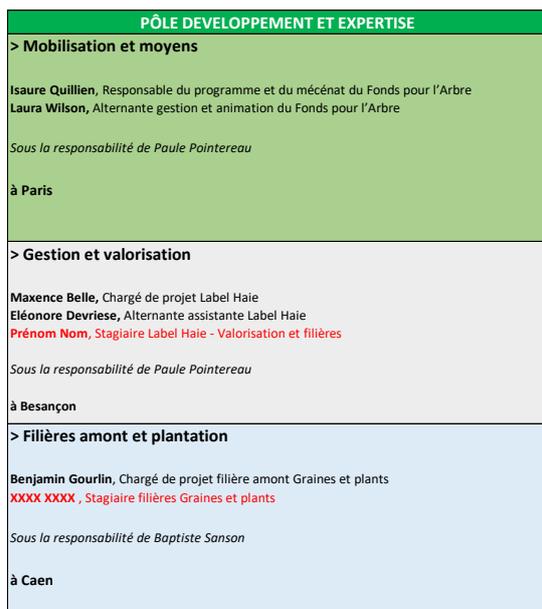
Chargée de communication en charge de la nouvelle identité
maya.vavasseur@afac-agroforesteries.fr
 Tél : 06 17 49 79 07



Sarah MELOT

Assistante communication
sarah.melot@afac-agroforesteries.fr
 Tél : 06 87 83 09 30

L'organigramme a été retravaillé :



3) Retour sur la mobilisation Projet de Loi de Finances 2025 (PLF) et autres actualités parlementaires

Calendrier PLF

- **Commission des affaires économiques**
9 amendements déposés par 81 députés
Révision du budget à 50 millions d'euros avec l'amendement du député du Rhône JL Fugit (groupe ensemble)
- **Commission des finances**
9 amendements déposés par 61 députés transpartis
Révision du budget à 50 millions d'euros avec l'amendement du député du Rhône JL Fugit (groupe ensemble)
- **Assemblée nationale**
23 amendements par 290 députés transpartis soit la moitié des députés de l'hémicycle (LFI-71, Socialistes-66, Ecologistes-37, Démocrates-8, Horizon-7, Ensemble-93, Droite-8)
Pas de débat ni de vote sur la partie dépenses car le volet recettes a été rejeté
Le texte ayant été rejeté par les députés, les sénateurs examineront le budget en repartant de la version initiale du gouvernement.
- **Sénat**

Le PLF sera discuté et voté en séance le 6 décembre

=> **Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales**

- Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 3 décembre à 11 heures

Au vu de la situation, le débat et le vote du Sénat va être central pour l'évolution du budget. Il est donc important de **mobiliser les sénateurs sur le dépôt d'amendements**. Un kit de mobilisation (courrier et proposition amendement) va être travaillé pour les adhérents transmis par mailing et post réseaux sociaux pour soutenir la mobilisation.

- **Calendrier LOA**

Le débat sur la LOA reprend au Sénat. : **Semaine du 14 et du 20 janvier en séance**

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 6 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 10 décembre après-midi, mercredi 11 décembre matin et après-midi et, éventuellement, jeudi 12 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 19 décembre à 12 heures

Un travail avec les juristes qui nous ont accompagné sur le temps des débats et du vote à l'Assemblée nationale va reprendre. L'Afac nationale reviendra vers les sénateurs qui ont répondu favorablement à la mobilisation du réseau pour la PLF avec l'appui des membres en région.

- **PPL Daniel Salmon**

La PPL sur la valorisation des haies va être présentée en séance le 19 décembre

- * Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 décembre à 12 heures
- * Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 décembre matin
- * Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 12 décembre à 12 heures

L'Afac suivra les débats et propositions autour de cette loi.

Relevé des discussions du conseil d'administration :

Le CA valide la mobilisation des sénateurs par le réseau pour le PLF.

4) Renouvellement convention Fédération Nationale des Chasseurs (FNC)-AFAC

Nous arrivons au terme de la convention de partenariat cadre entre la FNC x Afac, signée en décembre 2021.

Un bilan de 3 ans de partenariat très satisfaisant :

- Mobilisation politique commune pour le Pacte
- Un module de formation sur les fondamentaux de la gestion durable des haies
- 4 webinaires de présentations des outils Afac avec de nombreuses Fédération de chasse ayant participé
- Un relai de toutes nos communiqués / webinaires au réseau FNC
- Déploiement de Sensibilis'haies en partenariat dans les territoires avec le réseau Afac (ce point ne faisait pas parti de la convention initiale – demande lors d'un CA d'associer le réseau Afac et d'une collaboration nécessaire)

Le Comité de suivi politique de la convention s'est accordé pour engager un renouvellement de la convention de partenariat FNC x Afac pour 3 ans, sous réserve de validation dans les instances respectives.

Contenu maintenant un fonctionnement similaire et prolongeant les actions initiées :

Maintien de l'organisation : Cotech x 3-6 /an et Comité politique x2/an et des représentants élus et techniques.

Christophe Sotteau et David Campo sont membres désignés par l'Afac pour siéger à ces comités et Philippe Hirou pour siéger au comité de suivi politique uniquement.

Maintien des grands axes d'actions :

A – Mobilisation et communication : webinaire de présentation de projet conduit en partenariat FDC x membre Afac, participation à des évènements en commun (salon des maires...)

B – Formation : consolider le module de formation sur les fondamentaux de la gestion durable, création d'un autre module de formation (valorisation économique)

C – Moyen financier à mobiliser : déposer un cadre d'éco-contribution commun FNC-Afac pour financer la convention et la participation des membres du Cotech, lien avec le Pacte et plaidoyer...

D – Projets nationaux phares menés en commun : outil plantation et Géohaie, lien avec les collectivités via sensibilis'haies pour faire monter l'enjeu de gestion (pied de haie)...

E – Participer à un réseau d'acteurs de la haie : participer à la création des Afac régionales et à leur déploiement.

Volonté émise lors du Comité politique de juin de signer la convention au **Salon des Maires le 20 novembre 2024.**

Une réelle opportunité pour inviter des personnes clés :

- Président des maires ruraux de France
- Les parlementaires : Sénateur + Députés (préparer la LOA et enjeu du PLF)
- Agences d'état : OFB, ADEME, AE
- Ministères
- Fédération des SCOT ...
- Les collectivités de Sensibilis'haies
- ...

Format :

- Plutôt format « vernissage » / lieu d'échange et de lobbying
- Discours des Présidents, point bilan par membres du Cotech, signature et photos, buffet

Relevé des discussions du conseil d'administration :

Validation du contenu (sans sensibilis'haies qui ne fait pas partie de la convention mais en poursuivant les échanges sur le sujet pour améliorer le dispositif) : validé à l'unanimité

Reconduction pour trois ans de la convention : validé à l'unanimité

Représentants de l'Afac : Christophe Sotteau, David Campo et Philippe Hirou restent les représentants du CA dans le comité politique et comité technique

5) Engagement projet Cap'haies

Contexte :

Ce projet a fait l'objet d'une présentation lors du CA du 30 mai 2024. Une version définitive du projet intégrant des demandes de modifications de la DGER a été remis au ministère de l'Agriculture le 15 octobre 2024. Le projet a reçu un avis favorable définitif du ministère, la convention de partenariat est en cours de signature avec la Bergerie nationale de Rambouillet. La date de démarrage du projet est fixée au 1^{er} décembre 2024. Le projet est prévu pour durer 36 mois.

Le CA Afac-Agroforesteries est invité à se prononcer sur un accord d'engagement de l'Afac-Agroforesteries dans le projet en tant que bénéficiaire associé, Co-pilote du projet et pilote de l'action 2.

Objectifs du projet :

Conformément à l'action 13 du Pacte en faveur de la haie, le projet CAP'Haies a pour ambition de *“mieux intégrer la haie dans les formations initiales et continues d'entrepreneurs du vivant, entreprises de gestion de haies, etc., en facilitant le déploiement de séquences pédagogiques dans les formations mises en oeuvre en application des référentiels de diplômes, pour placer la haie en tant qu'objet pédagogique structurant des transitions”* (MASA, 2023).

Le projet se focalise essentiellement sur la thématique des haies (au prisme de leur fonctionnalités, implantation, gestion durable et valorisation), car il s'agit d'un objet dont les établissements d'enseignement

agricole s'emparent, tout en traitant potentiellement des autres formes d'agroforesteries, pour garder une vision systémique sur la place de l'arbre sur les exploitations agricoles et les territoires.

Le projet permettra de :

- Capitaliser, structurer et diffuser les connaissances, bonnes pratiques et expériences existantes sur les haies, notamment au travers de temps d'échanges, de journées techniques, de démonstration et de séminaires destinés à la communauté de l'Enseignement agricole ;
- Elaborer des livrets techniques synthétisant les connaissances fondamentales sur les haies,
- Identifier, construire et déployer des situations d'apprentissages permettant l'intégration des haies dans les enseignements, en formation initiale et continue, en cohérence avec les référentiels de diplômes concernés par les métiers de la haies (en production agricole, aménagement paysager et gestion des espaces naturels notamment) ;
- Promouvoir et déployer les différents dispositifs du Pacte en faveur de la haie (AAP Plantation et gestion durable des haies notamment) auprès des établissements de l'enseignement agricole et appuyer la mise en oeuvre de projets autour des haies dans les exploitations agricoles des établissements.

L'accompagnement des établissements d'enseignement et de formation agricole se fera à plusieurs niveaux :

- Un premier cercle avec des établissements dit « pionniers », menant déjà des initiatives et des dynamiques significatives sur le sujet des haies. Ces établissements joueront un rôle majeur dans l'action 3 pour la conception et le test de séquences pédagogiques ;
- Un second cercle avec des établissements en demande, qui s'inspireront et s'appuieront sur les expériences des établissements du premier cercle ;
- Tous les autres établissements d'enseignement agricole qui le désirent pourront bénéficier des livrables et résultats du projet, qui seront diffusés dans le cadre de webinaires, d'un séminaire final et au travers de diverses plateformes accessibles aux personnels d'enseignement.

Partenaires du projet :

Les partenaires destinataires de financements du projet sont :

Le CEZ - Bergerie nationale en tant que chef de fil et porteur de projet ;

L'Afac-Agroforesteries, co-pilote du projet et pilote de l'action 2, en charge de la création de livrables techniques;

Les huit établissements pilotes (premier cercle), accompagnés de leur collectif territorial. Les établissements seront les destinataires des financements. Parmi ces établissements :

- Sont engagés : les EPLEFPA de Cibeins (Auvergne-Rhône-Alpes), de Montravel (Auvergne-Rhône-Alpes), de Naves (Nouvelle-Aquitaine), de Forma'terra (La Réunion), Ahun (Nouvelle-Aquitaine), d'Angers Le Fresne (Pays de la Loire), de Mirecourt (Grand-Est) et le LEAP Pommerit (Bretagne)

Ces établissements permettront de couvrir différents contextes pédoclimatiques à l'échelle du territoire français.

Les partenaires prestataires

- Les partenaires territoriaux des établissements du premier cercle ;
- Les établissements du second cercle, c'est-à-dire des établissements concernés par le sujet des haies et menant déjà des actions significatives sur ce sujet (par exemple : plantations, chantiers, modules pédagogiques, PGDH, etc.). Ces établissements du second cercle, au nombre d'une trentaine environ,

seront mobilisés dans l'action 4. Ils joueront un rôle important pour atteindre l'objectif de massification visé.

- o La SCOP AGROOF, prestataire pour la diffusion des ressources au travers de la plateforme Arboréole, et partenaire d'appui pour l'action 3 dans la conception de séquences et modules pédagogiques.

Les partenaires techniques privilégiés du premier cercle

Dans la mesure du possible, les Afac régionales seront associées au projet en tant que partenaires prestataires des établissements du premier cercle. Leur rôle, à définir en fonction des spécificités de chaque contexte régional, pourra être multiple : facilitation de la collaboration entre les établissements agricoles et les structures expertes de la haie, appui technique pour faciliter la mise en oeuvre de projets techniques dans les exploitations des établissements en mobilisant les crédits des appels à projet du Pacte en faveur de la haie, lien avec d'autres projets structurants menés en région sur le sujet de la haie et de l'agroforesterie, etc.

Les autres partenaires techniques (hors financement),

Les animateurs Réso'them (de la DGER) Biodiversité et Énergie-Climat.
Des chercheurs experts de la thématique des haies ou des sciences de l'éducation seront associés au projet au sein de son Comité scientifique.

Budget :

Total des dépenses du projet : 968 319, 95 €

Reversement :

Partenaires bénéficiaires de la subvention CASDAR <i>(liste et dénominations identiques à celles figurant dans le corps de la convention)</i>	Montant maximum d'aide CASDAR attribué par le chef de file	Taux d'aide CASDAR (à 0,01 près)
Afac-Agroforesteries	215 579,75	100,00%
Campus Montravel	40 020,00	100,00%
EPLEFPA Edgar Pisani de Tulle-Naves	40 020,00	100,00%
EPLEFPA de Cibeins	40 020,00	100,00%
EPL d'Ahun	40 020,00	100,00%
EPLEFPA Le Fresne Angers-Segré	40 020,00	100,00%
EPLEFPA Forma'terra	45 051,30	100,00%
EPLEFPA des Vosges	40 020,00	100,00%
Lycée Pommerit Jaudy	32 000,00	80,00%
Total	532 751,05	

Détail du budget Afac-Agroforesteries :

DEPENSES		Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	TOTAL Afac-Agroforesteries
1	Salaires des personnels directement impliqués dans la réalisation du projet	7416,00	133488,00	0,00	0,00	7416,00	148 320,00
2	Salaires des personnels d'appui	0,00	15141,00	0,00	0,00	0,00	15 141,00
3	Frais de mission des personnels	3000,00	17000,00	0,00	0,00	4000,00	24 000,00
4	Total des dépenses de personnel	10 416,00	165 629,00	-	-	11 416,00	187 461,00
5	Prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
6	Acquisition de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
7	Autres dépenses directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
8	Total des autres dépenses directes	-	-	-	-	-	-
9	Dépenses indirectes affectées au projet	1 562,40	24 844,35	-	-	1 712,00	28 118,75
10	Total des dépenses	11 978,40	190 473,35	-	-	13 128,00	215 579,75

RECETTES		Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	TOTAL Afac-Agroforesteries
11	SUBVENTION CASDAR	11978,40	190473,35	0,00	0,00	13128,00	215 579,75
20	Total des recettes	11 978,40	190 473,35	-	-	13 128,00	215 579,75

Le budget permettra d'engager un recrutement d'un ETP dédié au projet et de prendre en charge le temps des salariés de l'équipe communication.

Une communication sera faite sur la présentation du projet pour les établissements scolaires.

Relevé des discussions du conseil d'administration :

Le conseil d'administration donne son accord à l'unanimité pour engager ce projet et donne mandat au président pour signer tous les documents nécessaires pour sa mise en œuvre.

Le CA fait appel au réseau pour le recrutement qui va être fait en début d'année.

6) Signature de l'accord-cadre OFB-AFAC

Le contenu de l'accord-cadre OFB-AFAC avait été validé lors du CA du 30 mai 2024 avec quitus donné au Président pour signer l'accord-cadre.

La signature de l'accord-cadre OFB-AFAC aura lieu le 25 novembre 2025, avec le programme suivant (cf. extrait invitation) :

L'OFB et l'Afac-Agroforesteries organisent
une **journée de travail** commune et la signature de leur **accord-cadre**
Le **25 novembre 2024**, à Saint-Mandé et Vincennes

Journée de travail

Institut Le Val Mandé, 7 rue Mongenot, 94160 Saint-Mandé

10h	Accueil café
10h30	Introduction - engagement de l'AFAC et de l'OFB sur la haie
11h	Focus sur des actions partenariales OFB-AFAC en région : Pays de la Loire, Bretagne, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Normandie
13h	Déjeuner
14h30	Présentation de l'accord-cadre pluriannuel
15h00	Temps d'échange sur les actions communes (nationales et régionales) prioritaires pour 2025

17h - Signature de la accord-cadre OFB-AFAC et cocktail
siège de l'OFB - 5 square Félix Nadar à Vincennes

en présence de **Christophe Aubel**, Directeur délégué de l'OFB
et de **Philippe Hirou**, Président de l'Afac-Agroforesteries

L'Afac-Agroforesteries sera représentée par :

Philippe Hirou / Etienne Levavasseur / David Rolland / Cyrille Barbé / Françoise Gion / Stéphane Vassel / Sylvie Monier (témoignage en vidéo) / Catherine Moret / Paule Pointereau / Fanny Duperray / Baptiste Sanson.

Cette représentation a été choisie pour faire le pendant des DR OFB qui seront présentes (= NA/ NOR / PDL / BRE / HdF).

Les témoignages de retour d'expérience du matin porteront sur des actions partenariales OFB/AFAC en région.

Sur un plan budgétaire, les échanges avec l'OFB sur la construction d'une convention pluri-annuelle de financement n'ont pour le moment pas aboutis. Il était prévu que cette convention englobe les soutiens actions actuellement soutenues par l'OFB (sur le Label Haie et Végétal local) + un nouveau volet permettant d'enclencher des actions partenariales identifiées dans l'accord-cadre :

- Agrifaune (avec des potentialités dans le cadre d'un nouveau Groupe de travail national « Restauration des haies » qui va se mettre en place, l'Afac-Agroforesteries a été invitée à participer à une réunion qui s'est tenue à ce sujet le 8 novembre.

- Participation au projet Life BiodivFranc. L'Afac PDL sollicite des informations sur ce projet du fait de l'implication de la région PDL dans le dossier
- Parcours de formation et démonstration à la gestion durable des haies sur le centre de formation OFB de Saint-Benoît.

L'Afac-Agroforesteries devra déposer au plus tard la semaine du 9 décembre les demandes de financement pour les projets Label Haie et Végétal local.

Relevé des discussions du conseil d'administration :

Le CA souhaite que ce soit engagé au minima les aides déjà existantes LH et VL dans le cadre d'une convention pluriannuelle de financement et de mobiliser l'OFB sur des moyens supplémentaires suffisants sur les thématiques identifiées. Le partenariat régional sera à discuter le 25 novembre.

8/ Diffusion note de veille sur le Paulownia au-delà du CA Afac (report du CA de 26 septembre)

L'Afac a produit une note d'expertise et de veille sur la question du Paulownia à partir de bibliographie existante et du retour des territoire. Il ne s'agit pas d'une note de positionnement.

Yann Gouez demande à pouvoir la diffuser comme l'a déjà fait Fibois, le CNPF, ou le centre de ressource des plantes - espèces exotiques. De nombreuses questions sont posées sur le sujet dans les territoires et sous tend l'importance de la diffusion de la note.

Relevé des discussions du conseil d'administration :

Le CA soulève l'importance d'apporter de l'information objective sur la question du Paulownia et valide la demande de diffusion de la note en note de veille sans positionnement officiel.

Questions diverses

Demande de Carole Anziani :

- Des problématiques de cadre de mise en œuvre du pacte persistent.
Il va être organisé une nouvelle réunion pour faire remonter les points à faire évoluer auprès du MASAF.
- Besoin d'un groupe technique sur les questions spécifiques du pourtour méditerranéen.
Il est intéressant que les opérateurs des territoires concernés s'organisent en groupe technique.

Le Président
Philippe Hirou

Le Trésorier
Stéphane Vassel

**Liste des députés qui ont déposés des amendements à l'Assemblée nationale sur la PLF
en faveur d'une augmentation du budget pour le pacte haie**

Socialiste (66)

M. Potier, M. David, M. Delautrette, Mme Dombre Coste, M. Emmanuel Grégoire, Mme Jourdan, Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Echaniz, M. Lhardit, M. Naillet, Mme Rossi, Mme Thomin, M. Fégné, M. Philippe Brun, M. Baptiste, Mme Allemand, M. Baumel, M. Bouloux, M. Garot, Mme Mercier, M. Oberti, Mme Pantel, Mme Pirès Beaune, M. Aviragnet, M. Barusseau, Mme Bellay, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophe, M. Courbon, M. Delaporte, Mme Diop, M. Dufau, M. Eskenazi, M. Faure, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Pena, Mme Pic, M. Pribetich, M. Proença, Mme Récalde, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés 66

Ecologiste (37)

Mme Belluco, M. Biteau, Mme Sas, Mme Arrighi, M. Ben Cheikh, M. Lahais, Mme Simonnet, M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Jordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sebaihi, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet 37

LFI (71)

Mme Manon Meunier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier 71

Droite républicaine (8)

*M. Brigand, M. Bazin, Mme Sylvie Bonnet, M. Cordier, Mme Corneloup, Mme Kremer et M. Liégeois
M. Ray*

Ensemble pour la république (93)

M. Fugit, M. Attal, M. Amiel, M. Anglade, M. Becht, M. Belhaddad, Mme Bergé, M. Berville, Mme Borne, M. Bothorel, M. Boudié, Mme Yadan, M. Brosse, Mme Brulebois, M. Buchou, Mme Buffet, Mme Calvez, Mme Caroit, Mme Carteron, M. Caure, M. Causse, M. Cazenave, M. Jean-René Cazeneuve, M. Pierre Cazeneuve, M. Chenevard, M. Cormier-Bouligeon, M. Darmanin, Mme Delorme, Mme Delpech, M. Dirx, Mme Dubré-Chirat, M. Fait, M. Fiévet, M. Frébault, M. Gassilloud, M. Gouffier Valente, Mme Olivia Grégoire, Mme Hoffman, M. Huyghe, M. Jacques, Mme Klinkert, M. Labaronne, Mme Lakrafi, M. Laussucq, M. Lauzzana, Mme Le Feur, M. Le Gac, Mme Le Grip, Mme Le Meur, Mme Le Nabour, Mme Le Peih, Mme Lebec, M. Lefèvre, M. Lescure, Mme Levasseur, Mme Liso, M. Maillard, M. Marchive, M. Marion, Mme Marsaud, M. Masségli, M. Mazars, Mme Melchior, M. Mendes, M. Metzdorf, M. Midy, Mme Miller, Mme Missoffe, M. Mongardien, M. Olive, Mme Panonacle, Mme Pouzyreff, M. Provendier, M. Riester, Mme Riotton, Mme Rist, Mme Rixain, M. Rodwell, Mme Rousselot, M. Rousset, M. Séjourné, M. Seo, M. Sitzenstuhl, M. Sorre, Mme Spillebout, Mme Liliana Tanguy, M. Terlier, Mme Thevenot, M. Travert, Mme Vidal, Mme Vignon, M. Vojetta et M. Woerth 93

Les démocrates (8)

*Mme Mette et M. Fesneau
M. Ott, M. Cosson, Mme Josso, , M. Benoit et Mme Gérard
, Mme Bergantz*

Horizon(7)

M. Plassard, Mme Piron, M. Albertini, M. Guerin, M. Moulliere, M. Henriot, Mme Violland